



Mieux Comprendre l'Espace



Université
Alassane Ouattara

Hors-Série n°1, Décembre 2019

Actes du colloque international de géographie

**DYNAMIQUE DES MILIEUX ANTHROPISÉS ET GOUVERNANCE
SPATIALE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE DEPUIS LES
INDÉPENDANCES**



**Du 11 au 13 juin 2019- Université Alassane Ouattara,
Bouaké, Côte d'Ivoire**

TOME 1

Sous la Direction du Professeur

Béchi g r a h félix

ISSN : 2707-0395



Mieux Comprendre l'Espace



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

MOUSSA Diakité : Maître de Conférences, Géographe,
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**DIRECTEUR DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DU
COMITÉ DE LECTURE**

BÉCHI Grah Félix : Professeur Titulaire, Géographe,
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DU
COMITÉ DE LECTURE**

AFFOU Yapi Simplicie, Directeur de Recherche, Socio-
économiste, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-
Abidjan (Côte d'Ivoire)

ALOKO N'guessan Jérôme, Directeur de Recherche,
Géographe, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-
Abidjan (Côte d'Ivoire) / Ex directeur de l'Institut de
Géographie Tropicale (IGT)

ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire,
Géographe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte
d'Ivoire) / Directeur Général du Centre Africain de
Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC)

BÉCHI Grah Félix, Professeur Titulaire, Géographe,
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

BIGOT Sylvain, Professeur Titulaire, Géographe,
Université Grenoble Alpes (France)

Professor **J.A. BINNS**, Géographe, University of Otago
(Nouvelle-Zélande) / Membre du comité de direction de la
Commission des études africaines de l'Union Géographique
Internationale (UGI) / Membre de la Commonwealth
Geographical Bureau (CGB)

BOUBOU Aldiouma, Professeur Titulaire, Géographe,
Université Gaston Berger (Sénégal)

BROU Yao Télésphore, Professeur Titulaire, Géographe,
Université de La Réunion (La Réunion)

Momar DIONGUE, Maître de Conférence Titulaire,
Géographe, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Emmanuel EVENO, Professeur Titulaire, Géographe,
Université Toulouse 2 (France) 5

KOFFI Brou Émile, Professeur Titulaire, Géographe,
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

KONÉ Issiaka, Professeur Titulaire, Sociologue, Université
Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Nathalie LEMARCHAND, Professeure Titulaire, Géographe, Université Paris 8 (France) ; Vice-présidente de l'Union Géographique Internationale (UGI)

LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Géographe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire) / Vice-président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Géographe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pape SAKHO, Professeur Assimilé, Géographe, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

SOKEMAWU Koudzo Yves, Professeur Titulaire, Géographe, Université de Lomé (Togo)

Ibrahim SYLLA, Maître de Conférences, Géographe, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

VEI Kpan Noel, Maître de Conférences, Géographe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Démographe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SÉCRÉTARIAT

CHEF DU SÉCRÉTARIAT :

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître-Assistant,
Géographe environnementaliste, Université Alassane
Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

MEMBRES :

DOHO Bi Tchan André, Maître-Assistant, Géographe
urbaniste, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte
d'Ivoire)

DJAH Josué Armand, Maître-Assistant, Géographe
urbaniste, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte
d'Ivoire)

KOFFI Kan Émile, Maître-Assistant, Géographe physicien,
Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Nous contacter :

Courriel : revuegeovision@gmail.com

Contacts : 47 56 94 59/08 82 51 86/03 51 07 52/03 59 34 32

COMITÉ DE RÉDACTION

RÉDACTEUR EN CHEF :

LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Géographe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire) / Vice-président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Démographe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

MEMBRES DE LA RÉDACTION :

SORO Nabegue, Maître-Assistant, Géographe physicien, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Maître de Conférences, Géographe physicien, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

AOUA Boua André, Assistant, Géographe de la culture, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PRÉFACE

La course au développement caractérise tous les pays du monde depuis le XX^e siècle. Et l'Afrique s'inscrit bien dans cette dynamique. Toutefois, les défis à relever restent énormes ou du moins, des écueils subsistent, alors que les indépendances obtenues depuis la moitié de ce siècle constituaient une lueur d'espoir en un développement participatif et harmonieux des territoires. En effet, encore au XXI^e siècle, la quasi-totalité des pays d'Afrique subsaharienne se situe au niveau de l'échelon inférieur des quatre grandes tendances du développement (pays développés, pays émergents, pays en développement et pays moins avancés) après plus d'un demi-siècle d'indépendance. Au regard de cet important défi face auquel les nombreux efforts et actions des gouvernants semblent insignifiants, il y a lieu de s'apercevoir que la question de développement est assez complexe et exige le regard et la contribution d'un aréopage d'acteurs.

Les géographes ont à juste titre leurs mots à dire dans un éventail de problématiques de développement qui minent les espaces subsahariens. L'appréhension exhaustive des problèmes liés au développement de ces espaces dans toutes leurs composantes nécessite la mobilisation de toutes les spécialités en géographie ainsi que la présentation de diverses réalités à travers les différents pays de ce sous-continent.

Les activités scientifiques d'envergure, en l'occurrence les colloques, apparaissent ainsi comme le cadre privilégié pour infléchir à partir des résultats des recherches complémentaires, la non-maitrise de la dynamique des espaces géographiques qui ne cessent de se complexifier. Aujourd'hui, certes, la gouvernance spatiale figure en bonne place parmi les problématiques les plus fécondes mais, il convient de l'aborder dans toute sa dimension en partant de la rétrospective aux réalités actuelles afin de mieux scruter le devenir des espaces anthropisés en Afrique subsaharienne.

Tels sont en quelques mots, les principaux motifs de la tenue du 1^{er} colloque international de géographie de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire) autour du thème « *dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » Si l'engagement et les efforts conjugués ont abouti à son déroulement effectif à travers trois jours d'activités scientifiques intenses, la confirmation de son plein succès passe par la vulgarisation et la publication des présents **actes du colloque à travers la revue internationale Geovision**.

Cette revue nouvelle rattachée au récent laboratoire de géographie (**LABORADDYS**) de l'Université Alassane Ouattara (UAO) est le couronnement de l'engouement et des compétences fructueuses des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants qui, encore une fois s'impliquent

résolument dans la promotion des résultats de la recherche en sciences sociales au sein de l'espace CAMES.

Le comité scientifique

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Ce numéro spécial de la revue **Geovision** du Département de Géographique de l'Université Alassane Ouattara (UAO), rassemble une partie des contributions scientifiques présentées au cours du colloque international organisé à Bouaké du 11 au 13 juin 2019. Le colloque a porté sur le thème : « Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances ». Le choix d'un thème transversal a permis aux enseignants-chercheurs de diverses disciplines et aux praticiens du développement d'apporter un éclairage scientifique sur les transformations en cours en Afrique subsaharienne depuis les indépendances.

Les objectifs de cette rencontre scientifique étaient de deux ordres :

- Favoriser une cohésion au niveau de la recherche entre différentes disciplines des sciences humaines pour les questions de développement durable;
- Contribuer à l'émergence de la géographie dans la gestion des espaces en Afrique subsaharienne afin de créer un cadre de vie harmonieux moins contraignant aux réalités environnementales et en accord avec les aspirations sociétales.

Placée sous le haut parrainage du Ministre des Transports de la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Amadou KONÉ, la réussite de cette rencontre scientifique a été

possible grâce au soutien et à la collaboration de partenaires divers. C'est donc le lieu d'exprimer notre profonde et sincère gratitude au Ministre Amadou KONÉ, à Monsieur Paul DAKUYO son représentant, au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), au Professeur Lazare POAMÉ, premier responsable de l'Université Alassane Ouattara (UAO), au Docteur Ouamourou KONÉ, Directeur de la scolarité de l'Université Alassane Ouattara (UAO), au Doyen de l'UFR CMS, Professeur OUATTARA Azoumana, à Monsieur Inocent MOYO, président de la commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), au Professeur Zueli KOLI Bi et au Professeur N'guessan Jérôme ALOKO.

Nous remercions aussi la Mairie de la commune de Bouaké à travers son premier responsable Monsieur Nicolas DJIBO, les autorités coutumières de Bouaké et de Béoumi, le Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bouaké (CROU-B), le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC).

Le comité d'organisation voudrait enfin adresser une mention spéciale aux enseignants du département de géographie de l'Université Alassane Ouattara (UAO) et à l'ensemble des participants au colloque international de Géographie de Bouaké (Côte d'Ivoire). Grâce à la contribution de chacun, cette rencontre scientifique a connu un engouement certain au regard de la qualité et la

variété des intervenants de la cérémonie d'ouverture à l'excursion en passant par les travaux en ateliers.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'espace géographique, support matériel des activités humaines est constamment en mutation. Les transformations qu'il subit sont au centre de la réflexion géographique et font l'objet de débats entre les géographes et les spécialistes des sciences sociales. En effet, en Afrique subsaharienne, la perception des sociétés et des milieux anthropisés diffère selon l'objet de chaque discipline.

Après les indépendances en 1960, les activités économiques de la plupart des populations des pays d'Afrique subsaharienne dépendent essentiellement de la transformation du milieu naturel. L'exploitation des ressources du sous-sol, de la végétation et de l'hydrographie, constitue le fondement du développement économique de ces pays africains au point où elles représenteront parfois plus de 40 % du PIB (Banque Mondiale, 2009). Cependant, après des décennies d'exploitation des richesses naturelles, le bilan reste mitigé au regard des résultats obtenus quant à la qualité des espaces nouvellement créés et à leur adéquation avec le bien-être des populations.

Ainsi, dans le cadre de ses activités scientifiques, le Département de géographie de l'Université Alassane Ouattara (UAO) a organisé un colloque international sur le thème : « *Dynamique des milieux anthropisés et*

gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances ».

Ce colloque, à travers des communications pluridisciplinaires, a analysé les modes de gouvernance ainsi qu'un ensemble de dynamiques en œuvre sur le continent (fonctionnement des systèmes urbains et ruraux, variabilité climatique, transition démographique, problèmes environnementaux, fulgurance inédite du numérique dans les activités socioéconomiques, etc.). La diversité des méthodes d'approche dans l'appréhension des transformations spatiales et sociétales observées dans différents pays africains, montre l'intérêt que revêt la gouvernance spatiale. En effet, tout développement rationnel doit tenir compte des aspirations de la société tout en étant durable et moins contraignant pour l'environnement.

Pour l'essentiel, ce regard croisé entre chercheurs de différentes spécialités a permis de dégager des perspectives nouvelles et d'aboutir à des conclusions utiles au processus de développement du continent.

Les questionnements du genre :

- Quelle est la méthode d'approche des différentes disciplines des sciences humaines sur les questions de gouvernance en Afrique subsaharienne ?
- Quels sont les résultats obtenus ?

- Quelle est l'apport des spécialités de la géographie dans la gestion des espaces en Afrique subsahariennes depuis les indépendances ?
- Quels sont les modèles de gestion spatiale les plus commodes aux réalités de développement durable ?
- Quels sont les défis et perspectives liés au développement sur le continent face aux mutations d'ordre climatique, environnemental, démographique et technologique ?...

ont constitué le substrat des discussions. Le présent colloque constitue le cadre idéal de partages et d'échanges d'idées enrichissantes entre le monde scientifique et technique, dans la mesure où il combine l'apport des chercheurs, experts, enseignants et services techniques des institutions des administrations privées et publiques impliquées dans les recherches relatives au développement et à l'espace.

Afin de confronter et de vulgariser les résultats des travaux scientifiques menés à travers différents espaces, les communications écrites ont été le moyen idéal d'expression pour le collège des enseignants-chercheurs, des experts et des doctorants. Les mélanges qui en ressortent, sont le fruit d'un effort intellectuel collectif. La structuration de ces mélanges en deux tomes, s'articule autour de cinq axes qui sous-tendent les thématiques suivantes :

- Gouvernance et territoire ;
- urbanisation, désordre spatial et dynamique des paysages ;
- société, démographie et question foncière ;
- aménagement spatial et contribution des TIC au développement ;
- environnement, variabilité climatique et dynamique des milieux.

Le tome 1 renferme les deux premiers axes et le tome 2 prend en compte les trois derniers axes.

À travers le premier axe portant sur la gouvernance et le territoire, des problèmes de gouvernance liés à la relative faible dynamique des activités économiques ont été révélés. Il fait aussi le bilan des politiques en matière d'aménagement du territoire en abordant la politique de décentralisation. On retient des différents résultats que dans les pays subsahariens, la transformation des produits locaux se fait essentiellement en produits semi-finis. Par ailleurs, l'agriculture principale activité économique reste toujours marquée par son caractère extensif dévoreur d'espace. Les zones marécageuses, autrefois marginalisées sont en passe de devenir les lieux convoités pour les pratiques agricoles; d'où la prépondérance des cultures maraîchères et de la pêche dans certaines régions du Bénin. En Côte d'Ivoire, les moyens financiers alloués à certaines communes sont essentiellement destinés au

fonctionnement de l'administration décentralisée alors que leur dotation en investissement visant à répondre aux besoins des populations est souvent insignifiante. Sur le plan socio-économique, la mise en place assez timide des infrastructures sociales de base est accentuée par la dégradation de la voirie, des réseaux d'assainissement, des établissements scolaires et sanitaires sans omettre les infrastructures d'accès à l'eau potable. Ce revers de développement reste imputable à plusieurs facteurs au premier rang desquels la faiblesse des régimes politiques qui se perçoit à travers le décalage entre les préoccupations des populations et les réponses des pouvoirs publics dans une Afrique subsaharienne fortement en cours d'urbanisation.

Le deuxième axe traite de l'urbanisation, du désordre spatial et de la dynamique des paysages. Il en résulte que les villes d'Afrique subsaharienne restent confrontées à d'énormes défis pour répondre à leur rôle de pôle de développement. Si le foncier, support de toute activité n'était pas un bien rare pour le développement des villes secondaires, la rapidité de l'urbanisation rend difficile la gestion durable. Les grandes villes capitales, à l'instar de Bamako, ont atteint un certain seuil de densité de l'habitat. Désormais, c'est vers les périphéries que l'urbanisation s'accroît. La spéculation foncière urbaine se généralise entraînant l'expansion rapide des superficies. Les villes africaines seraient en crise ; une crise multiforme qui se manifeste par l'inadéquation entre l'offre et la demande du

foncier, le déficit de logements, l'insalubrité, la précarité de l'habitat, la mobilité de débrouille, le chômage, le risque de morbidité, la violence, etc. La demande urbaine en vivre, à son tour, vitalise les espaces ruraux par la hausse des aires agricoles entraînant une mutation des végétations comme observée à Djidja au Bénin et un essor des urbains et périurbains agriculteurs. Dans plusieurs villes africaines, les paysages en transition entre villes et campagnes et les dynamiques en cours interpellent sur la maîtrise de ces espaces et des processus. En Côte d'Ivoire, les petites et les villes moyennes essentiellement administratives (Arrah, Bédiala, Dabou, etc.) sont en attente de développement. Dans les villes capitales, le manque du foncier interroge sur leur devenir. En outre, les espaces ruraux sous la pression des villes tentent de nouvelles formes de reproduction.

Le troisième axe à pour champ d'investigation la société, la démographie et la question foncière. Les travaux ont abordé le problème de la persistance des conflits fonciers dans les États subsahariens. En Côte d'Ivoire, l'immigration a des liens étroits avec ces types de conflits. Suite à l'afflux massif d'immigrés étrangers et à la forte dynamique de l'agriculture extensive, il s'observe un phénomène de pression foncière avec son corollaire d'insuffisance, d'acquisition et d'occupation illégales des terres. Une sorte de réponse a été envisagée par les pouvoirs publics à travers leur implication dans l'organisation d'une inversion de la tendance afin

d'endiguer les conflits fonciers. Mais, cette inversion reste encore un défi à cause des conditions socioéconomiques délétères et de la forte contribution des migrants étrangers au développement socio-économique de leurs pays de départ. Par ailleurs, la question foncière n'occulte pas l'impact socio-environnemental du secteur extractif sur le développement local. Ce type d'activité n'est pas sans impact sur l'amenuisement des productions agricoles. Il s'en suit une régression des terres agricoles dans les pays dont l'économie est fortement dépendante de l'agriculture. Cette situation annonce déjà des crises alimentaires auxquelles les États devront s'attaquer par anticipation.

Le quatrième axe met en exergue l'aménagement spatial et la contribution des TIC au développement. Dans le domaine de l'éducation formation, on retient une intégration peu significative des TIC dans les pratiques pédagogiques. Dans le contexte actuel de la société de l'information, le numérique contribue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Les efforts des pouvoirs publics doivent alors consister à la démocratisation des outils numériques. Sur le plan socioéconomique, les TIC enregistrent un impact positif notable à travers les multiples offres d'emploi (informaticiens, maintenanciers, vendeurs de téléphones portables et d'ordinateurs, gérants de cabines cellulaires et de cybercafés, etc.). De même, l'inclusion financière des populations via le mobile money dans une Afrique subsaharienne à faible taux de bancarisation est en cours de généralisation. Par ailleurs,

les problématiques de l'aménagement spatial et de la contribution des TIC au développement sont loin d'être épuisée en raison de nouveaux services numériques naissants au sein de nos territoires. Malgré les opportunités diverses que suscitent les TIC, notamment la recherche de savoir via Internet, le renforcement des liens sociaux (rapprochement), l'ouverture sur le monde et la valorisation des produits en ligne..., de véritables obstacles se dressent contre l'appropriation des TIC par les populations. Il s'agit entre autres de l'analphabétisme, de la fracture numérique, de la fracture électrique, du coût élevé des services numériques, des disparités territoriales dans la mise en place des infrastructures numériques, de la mauvaise qualité de la connexion Internet, du phénomène de cybercriminalité, etc.

Le cinquième axe vu sous l'angle de l'environnement, de la variabilité climatique et de la dynamique des milieux se donne pour tâche d'aborder les nouvelles approches dans la relation homme-nature. Cette approche met en évidence la pression anthropique sur le « milieu naturel » et les altérations qu'elle provoque. L'anthropisation des réserves écologiques s'effectue à travers le grignotage de leurs zones périphériques et la pratique des activités agropastorales. Ces différentes formes de pressions constituent les principaux facteurs qui participent à la dégradation du couvert végétal. En effet, parmi les facteurs de destruction de la nature figurent en bonne place les facteurs sociologiques tels que les croyances à une

nature aux ressources infinies donc exploitables sans limites. Cela est la preuve d'une absence de prise de conscience des richesses offertes par la nature (services écosystémiques) alors qu'en milieu rural, les produits forestiers non ligneux occupent une place importante dans la vie des populations. En outre, les activités humaines comme l'orpaillage clandestin restent dépendantes des ressources hydrologiques. Or, à travers la perception paysanne, les modifications climatiques récentes témoignent de l'existence d'une variabilité hydrologique. Cela est d'autant plus vrai que les oscillations hydrologiques ont été mises en évidence dans les zones à faible accessibilité en eau potable. Les projections indiquent une élévation des températures et une alternance des périodes sèches et humides à l'horizon 2050. Ces revers climatiques impactent l'environnement et par ricochet la santé des populations. Le milieu physique n'est pas épargné puisque les processus tel que le phénomène de cuirassement a pris de l'ampleur dans les zones savanicoles. En zone urbaine ou périurbaine, l'augmentation rapide de la population exige une dynamique de l'habitat en termes de logements au détriment du couvert végétal.

Pour ces mélanges, après évaluation, les contributions retenues couvrent les différentes branches de la géographie (humaine et physique) et des autres sciences sociales et économiques.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE: GOUVERNANCE ET TERRITOIRE

.....	25
LES LIMITES DE LA DECENTRALISATION DANS LA GESTION DES SERVICES DE BASE: CAS DE LA COMMUNE DE BONOUA.....	26
EXPLOITATION DE LA VALLEE DE L'OKPARA DANS LA COMMUNE DE TCHAUROU AU NORD-EST DU BENIN.....	57
IDENTITÉS SOCIALES ET CONFLITS POLITIQUES AU MALI : CAS DU CERCLE DE BANAMBA (RÉGION DE KOULIKORO).....	88
ÉTUDE DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS STRUCTURANTS DE BAMAKO DE 2002-2007	118
TERRITOIRE, MOBILITÉ ET INSÉCURITÉ DANS LE NIGER ORIENTAL : LE DROMADAIRE EN QUESTION	153

DEUXIÈME PARTIE: URBANISATION, DÉSORDRE SPATIAL ET DYNAMIQUE DES PAYSAGES RURAUX.....

DÉFIS DE L'ÉTALEMENT URBAIN POUR LA GESTION DURABLE DES VILLES D'ABOMEY ET DE BOHICON AU BENIN	176
LE PARADOXE DE LA DYNAMIQUE URBAINE À DABOU (SUD-COTE D'IVOIRE): DE L'ÉTALEMENT URBAIN À LA CRISE DE L'ASSAINISSEMENT DU CADRE DE VIE	212
LES POPULATIONS FACE AU DÉFICIT D'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS DE LA VILLE D'ARRAH (EST DE LA COTE D'IVOIRE).....	240
LA QUESTION FONCIÈRE DANS LES VILLES DE LA PETITE COTE (SÉNÉGAL)	266
EFFETS DE L'URBANISATION DE LA VILLE DE BAMAKO SUR SES ESPACES PÉRI-URBAINS (MALI)	292
L'ESPACE URBAIN À BOUAKÉ : ENTRE LÉGALITÉ ET ILLÉGALITÉ	323
HABITAT, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE BASE DANS LES PROJETS URBAINS : QUELLE REALITE DANS LES PETITES COMMUNES A TRAVERS L'EXEMPLE DE BEDIALA (CENTRE- OUEST DE LA COTE D'IVOIRE) ?.....	359

PRATIQUE DU MARAICHAGE BIOLOGIQUE AUTOUR DE L'AGGLOMÉRATION DE BAMAKO : RÉUSSITES ET CONTRAINTES.....	389
L'APPROPRIATION DES ZONES NON-AEDIFICANDI À BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) : ENJEUX ET JEU DES ACTEURS	412
INFLUENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS AGRICOLES SUR L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE DJIDJA (BENIN).....	436
LE LITTORAL EN CÔTE D'IVOIRE : USAGES ET PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX. LE CAS DU SUD-OUEST	460
ANALYSE SPATIALE DU DÉSORDRE LIE AU COMMERCE DE RUE DANS UNE PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE D'ABIDJAN : PORT- BOUËT CENTRE.....	496
DÉRIVÉS DU MANIOC DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DES MÉNAGES DE LA RÉGION DE GBÊÊ	533
REVITALISATION AGRICOLE ET DYNAMIQUE URBAINE DANS L'EX- BOUCLE DU CACAO : LE CAS DES DÉPARTEMENTS DE DIMBOKRO, M'BATTO ET BOCANDA (CENTRE-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)	568
MOBILITÉ DES PÉRIURBAINS À BOUAKÉ : INSUFFISANCES DES TRANSPORTS COLLECTIFS ET USAGE DE DIVERS MOYENS	599

**L'APPROPRIATION DES ZONES NON-
AEDIFICANDI À BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) :
ENJEUX ET JEU DES ACTEURS**

N'GUESSAN KOUAKOU FIRMAIN, DOCTORANT

kouakoungs@yahoo.fr

ADOU BOSSON CAMILLE, DOCTORANT

adoubc@gmail.com

DIEME ALIDA GWLADYS, DOCTORANTE

dalidagwladys@yahoo.fr

KAMATÉ BASSATI, DOCTORANT

xybass@yahoo.fr

KOFFI BROU ÉMILE, PROFESSEUR TITULAIRE

/LABO VST

koffi_brou@yahoo.fr

Département de Géographie, Université Alassane
Ouattara

Résumé

Il est généralement admis qu'il n'y a d'acteurs que quand il y a une stratégie. Alors qu'il est d'usage de considérer certaines zones de l'espace urbain comme non constructibles (passage de lignes de haute tension électrique, bas-fonds, affleurement rocheux, zones à forte pente, etc.) pour cause de multiples risques associés, il n'est cependant pas rare de voir le non-respect de cette interdiction réglementaire dans les villes ivoiriennes. Pendant que l'objectif 3 des Objectifs du Développement Durable (ODD) vise à assurer une vie saine et promouvoir

le bien-être pour tous à tous âges, la colonisation des zones non aedificandi par certains acteurs est aujourd'hui un processus irréversible.

Cependant, l'exploitation de ces zones à Bouaké développe parfois un rapport de force entre les autorités administratives et les populations exploitant ces espaces. Cette double revendication de la légitimité de ces deux catégories d'acteurs offre une tribune de réflexion sur l'appropriation des zones non aedificandi. Cette étude vise à esquisser le profil des zones non aedificandi à Bouaké à partir du jeu des acteurs.

À partir de matériaux bibliographiques composites, d'entretiens divers et d'observations participantes, les résultats indiquent que les zones non aedificandi connaissent une occupation progressive à Bouaké. Par ailleurs, l'intrusion de pseudo-acteurs dans le processus de lotissement des zones non aedificandi entraîne un rapport conflictuel entre les autorités administratives et les acquéreurs de lots dans ces espaces. Aussi, pour une nécessité d'articuler le global au local, une sensibilisation des acteurs sur l'ensemble des objectifs des ODD à Bouaké s'avère indispensable.

Mots-clés : Lotissement, zones inconstructibles, acteurs, rapports de force, Bouaké.

Abstract

It is generally accepted that there are actors only when there is a strategy. While it is customary to consider certain

areas of urban space as non-constructible (passage of high voltage power lines, shallows, rocky outcrops, steep slopes, etc.) because of multiple associated risks. however, it is not uncommon to see non-compliance with this regulatory ban in Ivorian cities. While Goal 3 of the Sustainable Development Goals aims to ensure a healthy life and promote well-being for all ages, the colonization of areas not aedificandi by some actors is now an irreversible process. However, the exploitation of these zones in Bouaké sometimes develops a balance of power between the administrative authorities and the populations exploiting these areas. This dual demand for the legitimacy of these two categories of actors provides a forum for reflection on the appropriation of non-aedificandi areas. This study aims to sketch the profile of non aedificandi areas in Bouaké from the actors' game. From composite bibliographic material, various interviews and participant observations, the results indicate that the non aedificandi areas are experiencing progressive occupation in Bouaké. In addition, the intrusion of pseudo-actors in the process of subdivision of non-aedificandi zones leads to a conflictual relationship between the administrative authorities and the buyers of lots in these areas. Also, for a need to articulate the global to the local, an awareness of the actors on all the objectives of the SDGs in Bouaké proves to be essential.

Keywords: Housing estate, unbuildable areas, actors, power relations, Bouaké.

INTRODUCTION

Les espaces urbains africains sub-sahariens ont longtemps été organisés selon des schémas d'aménagement qui précisent les affectations spatiales. Cette pratique antérieure à l'époque coloniale caractérise toutes les grandes agglomérations urbaines de l'Afrique subsaharienne impériale (R. M. ÉTONGUÉ et M. SOUMAHORO, 2014, p.1). À la fois enjeu, source de tensions et de rente, le foncier urbain est aujourd'hui incontournable pour comprendre les dynamiques et mutations des villes d'Afrique (A. CHOPLIN, 2006, p. 1). Ainsi, dès leur accession à l'indépendance, les dirigeants africains dans le souci d'éradiquer l'occupation anarchique et la colonisation des espaces considérés comme non constructible vont mettre en place une politique dirigiste (K. T. KONAN *et al.*, 2018, p. 25). L'intérêt est de lier urbanisation et gouvernance des biens et des personnes, de repenser l'enjeu des politiques foncières urbaines longtemps instituées par le pouvoir colonial (G. NEBIE et D. NIKIEMA, 2018, p. 56). Dans cette veine, l'État de Côte d'Ivoire va doter les villes ivoiriennes de documents de planification et de contrôle de l'occupation du sol (Y. P. KOUAMÉ, 2010, p. 34). Bouaké, deuxième grande ville ivoirienne sur le plan démographique et spatial, ne reste pas en marge de cette politique dirigiste. Après son premier Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) qui date de la période coloniale, elle a bénéficié de quatre autres, à savoir ceux de 1962, de

1983, de 1998 et le dernier en date de 2014 (K. ATTA, 1978 et Y. L. KOUAME, 2017, p. 257). Malgré ce cadre réglementaire, l'occupation anarchique des terres urbaines particulièrement les zones non aedificandi s'est accrue. Aujourd'hui à Bouaké, il n'est pas rare de voir une ruée de population, en quête de zone d'habitation vers les zones inondables (bas-fond) ou sur les affleurements rocheux (N. S. BOHOUSSOU et *al.*, 2018, p. 263). À partir de cet instant, la gestion de ces zones a fait naître à Bouaké un véritable "*bras de fer*" entre autorités administratives et occupants. Partant de là, la question qui sous-tend cette étude est de savoir quel est le jeu des acteurs dans le mode d'appropriation des zones non aedificandi et quels sont les enjeux qui en découlent ?

Répondre à ces interrogations, conduit à faire une analyse du jeu de même que les différents enjeux de chaque acteur dans le processus de colonisation des zones inondables à Bouaké.

L'article est structuré autour de la présentation de la méthodologie de travail, des résultats et discussion.

1-Matériels et méthodes

1.1-Matériels et outils

La réussite de cette étude a suscité la mobilisation de plusieurs matériels et outils. D'abord, pour les prises de vue, un appareil photo a été nécessaire. Ensuite, un support cartographique de la ville de Bouaké élaboré par les structures Urbaplan, Transitec et IOA, en 2014 et aussi des

extraits topographiques consultés au cadastre de Bouaké. Enfin pour le traitement des données et la réalisation des cartes, les logiciels Word, Excel et ARC GIS ont été utiles.

1.2-Méthode de collecte des données

Débutée par la recherche documentaire, l'approche méthodologique a permis de mieux appréhender le phénomène à l'étude. À la suite de cette recherche, des observations de terrains ont été faites dans le but de prendre des photos et de confronter les écrits de la recherche documentaire à la réalité de Bouaké. En plus des observations de terrains, d'autres enquêtes de terrain ont été réalisées. Il s'agit des entretiens et une enquête par questionnaire. Les entretiens ont eu lieu avec les autorités administratives notamment, le responsable du ministère en charge de la construction à Bouaké, le responsable du cadastre de Bouaké, le directeur technique de la mairie de Bouaké et les autorités villageoises impliquées dans les lotissements.

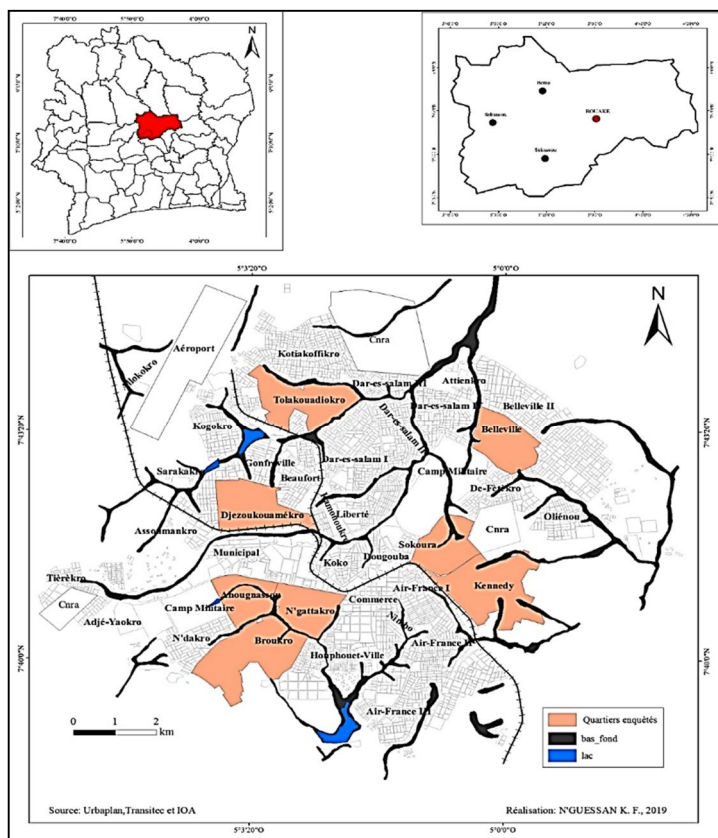
Quant à l'enquête par questionnaire, elle a été administrée à 120 propriétaires de maison dans les zones non aedificandi choisis de façon aléatoire et repartis dans l'ensemble de 8 quartiers ciblés (figure 1). Le choix des quartiers s'est opéré à travers la méthode de choix raisonné et les critères de ces quartiers sont établis dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des quartiers d'enquêtes et des critères de leur choix

Quartiers	Fonction du quartier	Typologie des quartiers	Situation géographique	Nombre d'enquêtés
N'gattakro	Dortoir	Moyen standing	Péricentrale	15
Djezoukouamékro	Dortoir	Bas standing	Quartier périphérique à l'ouest de Bouaké	15
Broukro	Dortoir	Bas standing	Quartier périphérique à caractère rural et au sud de Bouaké	15
Sokoura	Dortoir et commercial	Évolutif	Quartier central (Noyau ancien)	15
Kennedy	Dortoir	Haut standing	Quartier périphérique à l'Est	15
Tolakouadiokro	Dortoir	Évolutif	Situé au Nord à caractère rural	15
Belleville	Dortoir	Moyen standing	Nord-est de la ville, c'est un quartier périphérique.	15
Ahougnansou	Dortoir	Moyen standing	Quartier péricentral, il est situé à l'ouest	15
Total				120

Source : INS, 2014

Le tableau 1 fait état des quartiers enquêtés de même que les critères de choix de ces quartiers, à savoir la fonction du quartier, la typologie, sa situation géographique. Il convient de signifier que tous ces quartiers abritent une ou des zones inondables ; c'est le critère fondamental.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

La figure 1 présente la ville de Bouaké de même que les quartiers investigués dans le cadre de cette étude. Il s'agit du quartier Broukro, Ahougnansou, N'gattakro, Kennedy, Sokouro Djezoukouamekro, Belleville et Tolakouadiokro.

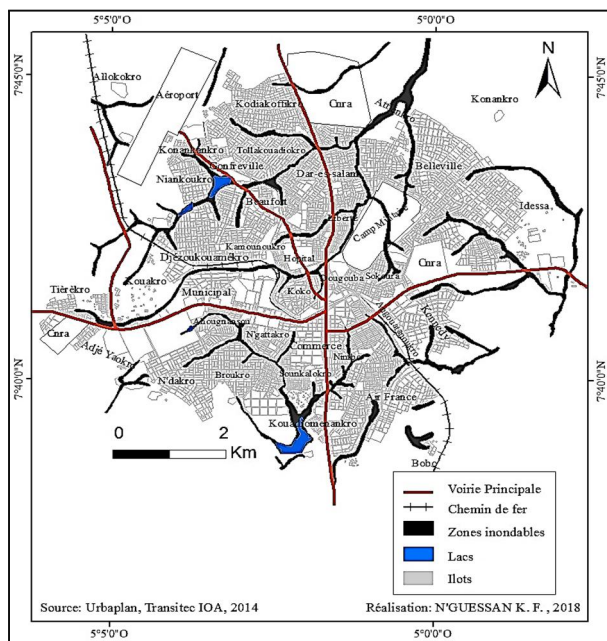
2-Résultats et discussion

2.1-Géographie des zones inondables et jeu des acteurs urbains de Bouaké

2.1.1-Cartographie des zones inondables de la ville Bouaké

L'espace urbain de Bouaké se compose d'innombrables zones non aedificandi considérées comme des zones inconstructibles du fait de leur état inondable. La figure 2 présente la spatialisation de ces espaces humides.

Figure 2 : Répartition spatialisation des zones inondables à Bouaké



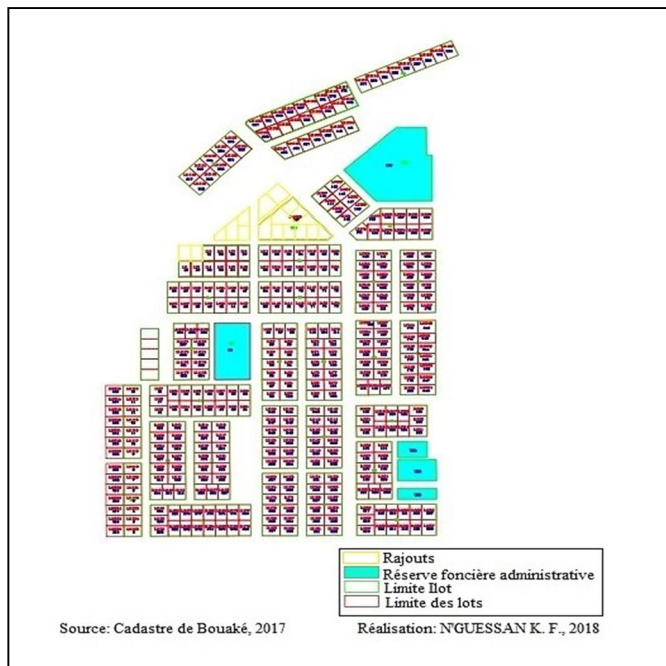
Il ressort de cette figure 2 que l'espace urbain de Bouaké dans sa grande majorité abrite de nombreuses zones inondables. En effet, la ville de Bouaké est bien drainée car elle est arrosée par le bassin versant de la Loka, le Soungourou et le Kan qui forment un ruban marécageux entraînant des zones inondables hostiles à la construction des habitations. La superficie de ces zones inondables de l'espace urbain de Bouaké est de 1041,189 hectares et devrait servir à la pratique de l'agriculture irriguée (riziculture, culture maraichère) et au trainage des eaux pluviales. Cependant, elles sont devenues aujourd'hui des zones d'occupation humaine à titre d'habitation. Les résultats de l'étude de N.S. BOHOUSSOU et *al.* (2018 p. 266) de même que ceux de B. DIOMANDÉ et K. B. KIKOUN (2017 p. 175) viennent appuyer cette géographie des zones inondables dans la ville de Bouaké. Ils confirment que les zones inondables existent dans la quasi-totalité des quartiers de Bouaké. Par conséquent, ces espaces considérés comme impropres à l'installation humaine, sont devenus progressivement des sites d'habitations. Alors quel est le jeu des différents acteurs urbains de Bouaké ?

2.1.2-Le jeu des acteurs urbains de Bouaké dans le processus de colonisation des zones inondables

Les acteurs intervenant dans le mode de production et de gestion du foncier à Bouaké sont divers. Il s'agit d'abord des autorités coloniales pendant la période coloniale,

ensuite l'État durant les deux premières décennies post-indépendantes et enfin les communautés villageoises à travers le décret n°77-906 du 6 Novembre 1977. Dès lors, les autorités villageoises usent de ruse pour morceler les espaces marécageux à but lucratif. En effet, une fois la parcelle propice est morcelée, et que le lotissement est approuvé, ces propriétaires terriens reviennent en complicités avec d'autres géomètres pour morceler les zones inondables afin de les revendre. C'est ce qu'ils appellent dans le langage du lotissement, des rajouts (figure 3). Cette situation amène N. S. BOHOUSSOU et *al.*, (2018 p. 271) à dire que les propriétaires terriens abusent du droit que leur confère ce décret. Ainsi, ils lotissent toutes les terres leur appartenant sans tenir compte des parties qui sont impropres à la construction.

Figure 3: Plan foncier d'une section cadastrale du quartier N'gattakro



La lecture de la figure 3 laisse transparaître un rajout (en couleur jaune) du lotissement d'une zone inondable dans le quartier N'gattakro. En effet, cet espace considéré comme marécageux était laissé lors du lotissement officiel pour la pratique de l'agriculture intra-urbaine surtout pour le maraîchage. Ainsi, selon K. A. J-M. KONAN (2017a p. 2) il s'en suit une compétition entre bâti et agriculture. Dans ce jeu de quête d'espace vital il naît des rapports de forces entre autorités administratives et les acquéreurs de

ces sites. Dans la pratique, les populations dans leurs différentes quêtes d'espaces, bravent les règles d'urbanisme et les autorités administratives pour s'installer dans les zones marécageuses et cela abouti à des tensions. Pour endiguer ces différentes pratiques hors normes urbanistiques, les autorités procèdent à des sensibilisations qui se matérialisent par la mention arrêt des travaux sur les murs (Planche 1). Il est arrivé des cas où les autorités sont allées au-delà de la sensibilisation et ont détruit des chantiers (Planche 1).

Planche 1 : Action des autorités administratives face à l'occupation des zones inondables à Bouaké



Photo 1a : Arrêt des travaux sur un chantier à Ahougnansou



Photo 1b : Chantier détruit à Tolakouadiokro

Prise de vue : N'GUESSAN K. F., 2017

La planche 1 montre une maison sur laquelle est mentionnée arrêt des travaux (photo 1a) et une autre détruite (photo 1b). Toutes ces actions traduisent les efforts des autorités administratives à endiguer l'occupation des zones inondables à Bouaké. Mais ces

efforts ne vont toujours pas à terme car malgré la mention arrêt des travaux, certains chantiers ont connu des progressions comme l'illustre la photo 1 suivante.

Photo 1 : Évolution d'un chantier avec la mention arrêt des travaux



Prise de vue : N'GUESSAN K. F, 2017

La photo 1 présente l'évolution de la maison dont les autorités avaient demandé l'arrêt des travaux dans la planche 1 c'est-à-dire photo 1a. Cette évolution de la maison traduit une défiance des autorités par la population dans les zones inondables à Bouaké. C'est en ce sens que G. ESSOGO (2018 p. 13) dit que certes, le pouvoir politique et étatique manifeste le désir de contrôler l'espace urbain mais, ses actions sont encore loin d'être suivies de mesures d'accompagnement permettant de réduire des inégalités socio-spatiales. Pour D. NAJEM (2011 p. 1), cette situation a souvent généré un développement de la ville illégale. Selon lui, ces problèmes et ces dysfonctionnements qui affectent la vie

quotidienne des villes, sont le résultat en grande partie généré par l'absence d'une politique rationnelle en matière de maîtrise foncière.

2.2-Zones inondables à Bouaké, des enjeux variés pour les animateurs

L'animation des zones inondables échoie à plusieurs acteurs avec des enjeux divers. De ce fait, ces zones constituent un espace vital pour les agriculteurs intra-urbains (maraichers et riziculteurs) car c'est en ces lieux qu'ils exploitent et tirent leurs nourritures et ressources financières. Les résultats de K. A. J-M. KONAN (2017 b pp 227-228) étayent cette affirmation. Selon lui, dans les moments creux (faible demande) les producteurs de légumes dans les bas-fonds ont un gain qui oscille entre 20 000FCFA et 200 000 FCFA et dans les périodes de forte demande ces mêmes agriculteurs ont un revenu qui vacille entre 50 000FCFA et 500 000FCFA. Ainsi, les espaces marécageux sont devenus le refuge économique pour ces personnes. Les propos de K. A. J-M. KONAN (2017 a) le confirme quand il dit que face à la paupérisation grandissante couplée au manque d'emplois à Bouaké les déscolarisés, les diplômés sans-emplois s'adonnent à l'agriculture urbaine.

Pour ce qui est des enjeux des communautés villageoises en morcelant les bas-fonds de la ville c'est l'aspect lucratif qu'elles priorisent. Cette situation pousse A. GUÉZÉRE (2011 p.565) à dire que le système foncier, basé autrefois

sur une relation sociale, se fonde aujourd'hui de plus en plus sur des relations économique et financière. Ces propriétés terriens sont seulement guidés par l'argent sans aucun souci des personnes qui y ou vont y vivre. Et cela se perçoit dans leur propos lors des différents entretiens. Ils ont régulièrement affirmé que : *« c'est la terre de nos ancêtres donc la propriété nous revient aujourd'hui et nous aussi avons besoins d'argents donc nous vendons à celui qui veut acheter »*. De par cette propriété ancestrale, ils se permettent tous lotissements réguliers ou irréguliers, légaux ou illégaux. Pour A.YAPI-DIAHOU (1991), c'est l'existence d'un marché et la pression de la demande de terrains à bâtir, qui favorise le rôle prépondérant des propriétaires coutumiers comme artisans et auteurs de ces types de lotissements. Au Cameroun, M. L. DJATCHEU (2018 p. 2) fait le même constat. Il dit que les autorités traditionnelles (chefs autochtones ou descendants de clans) sont aujourd'hui les principaux maîtres des institutions foncières dans les espaces non-constructibles de la ville et en périphérie, à travers lesquelles se dessinent tous les enjeux de l'appropriation de la terre. C'est ce constat qui pousse A. G. DIEME et *al.*, (2019 p. 262) à affirmer que *« depuis l'introduction des communautés villageoises dans la production du foncier urbain en Côte d'Ivoire en générale et Bouaké particulièrement les bas-fonds connaissent de plus en plus des morcellements par ces nouveaux acteurs du foncier »*. Ce constat est le même que celui de B. E. KOFFI (2010 p. 61) lorsqu'il dit que ces

propriétaires terriens sont cités en permanence dans la littérature, indifféremment des époques et des fronts d'évolution des villes étudiées.

Les enjeux sont aussi perceptibles au niveau des acquéreurs des lots en ces lieux. En effet, les acquéreurs ont eu à moindre coût les terrains dans les espaces humides de la ville. Cependant, des aménagements nécessaires et coûteux en découlent afin de rendre l'espace constructible. Il s'agit des remblayages avec des terres et des gravats provenant d'autres sites (planche 2).

Planche 2 : Remblayage d'une zone inondable au quartier Ahougnansou

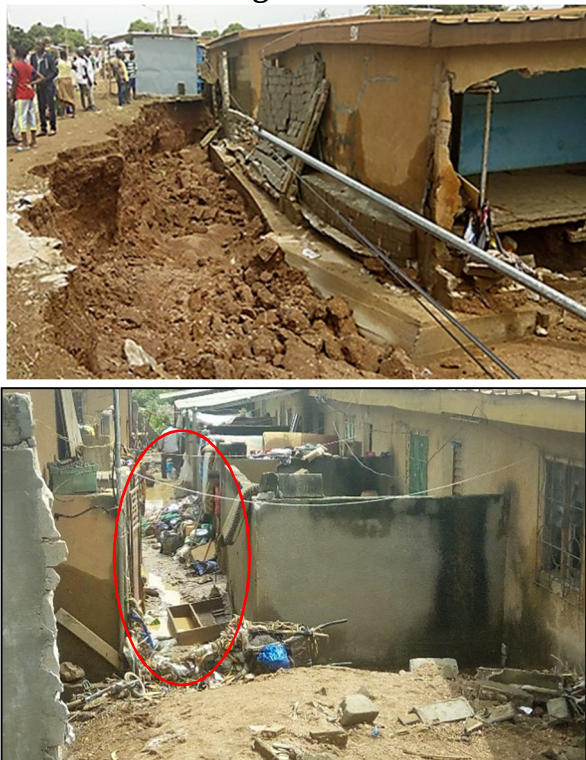


Prise de vue : N'GUESSAN K. F., 2018

Les photos de la planche 2 présentent une zone inondable à Ahougnansou qui est en train d'être remblayer à l'aide de gravas et de terre. Cet aménagement permettra aux acquéreurs du site de bâtir une église et le logement du guide religieux. Cette transformation de la zone non constructible en une zone constructible nécessite des moyens financiers assez énormes, car il faille aller à la recherche des gravats et la terre, les transporter sur le site, étendre et damer à l'aide de bulldozer. Finalement le terrain revient environ trois fois plus couteux qu'un terrain acheté dans une zone non humide.

Pour les personnes n'ayant plus de moyens pour un aménagement solide de ces espaces humides avant de construire, elles gagnent le terrain en période de saison sèche et perdent leur terrain en période pluvieuse. Dans ce cas de figure le déterminisme prend le pas sur le possibilisme. Quand adviennent les pluies diluviennes, les populations vivant dans ces zones sont confrontées aux inondations et par moment aux éboulements comme l'illustrent la planche 3 suivante.

**Planche 3: Effets néfastes des eaux de pluies dans les
cours en zones inondables à Bouaké au quartier
N’gattakro**



Prise de vue : N’GUESSAN K. F., 2017

L’observation de la planche 2 laisse transparaître les effets néfastes des eaux de pluies sur des ménages installés dans les zones inondables à Bouaké. La photo 2a présente une maison détruite par la montée des eaux. Cette montée des eaux a engendré trois pertes en vie humaine de même que

les plusieurs biens matériels. Cette situation semble être la même dans les pays en développement. Ainsi, selon l'étude menée au Cameroun par M. L. DJATCHEU (2018 p. 4), les habitats qui se développent sur les pentes fortes rocailleuses et dans les bas-fonds marécageux, sont soumis aux risques d'effondrement, de glissements de terrain et d'inondation. C'est ce qui pousse N. S. BOHOUSSOU et *al.*, (2018 p. 273) à dire que les zones inondables constituent des occurrences de mortalité dans la ville de Bouaké. La photo 2b présente une cours inondée après une pluie. On observe sur la même photo un monsieur en train de s'effrayer un chemin dans les flaques et débris entraînés par les eaux d'inondation. C'est pourquoi L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME (IAU) de la France dans son étude de 2010 invite les gestionnaires des espaces urbains à la maîtrise de l'urbanisation en zone inondable, et plus généralement dans les zones d'aléas forts, cela constitue un enjeu important pour ne pas accroître la vulnérabilité des personnes et des biens.

Conclusion

L'occupation des zones non aedificandi est un fait réel dans la ville de Bouaké. Plusieurs stratégies sont utilisées par les différents acteurs dans le rapport de force qu'ils exercent en ces lieux. Les propriétaires terriens utilisent la ruse pour morceler et vendre les espaces marécageux. Ces autorités coutumières sont guidées par le profit

économique qu'ils tirent en ces lieux. Ces sites humides constituent le gagne-pain des agriculteurs intra-urbains tandis qu'ils constituent le lieu d'habitation d'une frange de la population. Cette course à l'espace entraîne une compétition entre le bâti et l'agriculture intra-urbaine. Les autorités administratives par moment incapables d'endiguer l'installation des populations dans ces zones marécageuses assistent impuissamment. Les occupants de ces sites sont très souvent victimes d'inondations et d'éboulements entraînant parfois des pertes en vie humaine avec des dégâts matériels énormes. Ainsi, dans le but d'une gestion durable de la ville de Bouaké, les autorités doivent être rigoureuses dans le mode de gestion de l'espace urbain et surtout dans les zones non aedificandi. Elles doivent intégrer les Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans le mode de gestion afin d'identifier les zones à forte risque, risque moyen et risque. Cela permettra de sauver des vies.

Références bibliographiques

ATTA Koffi, 1978, *Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et périurbain de Bouaké (Côte d'Ivoire)* Thèse de Doctorat 3^e cycle O.R.S.T.O.M., Paris, 309 p.

BOHOUSSOU N'guessan Séraphin, KONE Tanyo Boniface et N'GUESSAN Kouakou Firmain, 2018, « Peuplements et risques sanitaires dans les zones inondables de la ville de Bouaké », in *Revue de*

Géographie de l'Université de Ouagadougou, Vol. 02, n°7, pp. 261-282

CHOPLIN Armelle, 2006, « Le foncier urbain en Afrique : entre informel et rationnel, l'exemple de Nouakchott, capitale de la Mauritanie », in *Annale. Géographique*, n°647, 2006, Armand Colin, pp. 69-91

DIEME Alida Gwladys, N'GUESSAN Kouakou Firmain, VEI Kpan Noel, et KOFFI Brou Émile, 2019, « Production foncière à travers les lotissements villageois à Bouaké : quel bilan ? » in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, Numéro Spécial Janvier 2019, pp. 251-267

DJATCHEU Martin Luther, 2018, « Fabriquer la ville avec les moyens du bord: L'habitat précaire à Yaoundé (Cameroun) », in *Géoconfluences*, 5 p.

ESSOGO Gabin, 2018, « Acteurs locaux et gouvernance urbaine à Libreville au Gabon : une analyse à partir de la gestion de l'urbanisme », in *International Journal of Spaces and Urban Territory*, 19 p.

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME, 2010, « Zones inondables : des enjeux toujours plus importants en Île-de-France » in *Mobilité Territoire Habitat Économie Gestion locale Outils /Méthode*, n°516, 6 p.

ÉTONGUÉ Mayer Raoul et SOUMAHORO Moustapha, 2014, « Espaces urbains africains sub-sahariens, changements et conflits spatiaux » in *Revue Canadienne de Géographie tropicale*, Vol. 1, 7 p.

GUÉZÉRE Assogba, 2011, « L'obsession d'habiter sa propre maison à Lomé : quel impact sur la dynamique spatiale ? » in *les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 256, pp. 565-590.

KOFFI Brou Émile, 2010, « les lotissements irréguliers et la production des villes : les quartiers Ayakro et Sagbé à Abidjan », in *les cahiers Afrique du CERASA*, n°4, Paris, pp. 61-73.

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel, 2017a « Compétition entre bâti et agriculture dans la conquête des basfonds de la ville de Bouaké : le savoir-faire ou les actions stratégiques des citoyens agriculteurs pour préserver les espaces agricoles » in *Vertigo*, 18p.

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel, 2017b, *Agriculture urbaine Bouaké : production, commercialisation et gestion foncière*, Thèse Unique de Doctorat en géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 385p.

KONAN Kouassi Toussaint, DJAH Armand Josué, KOFFI Brou Émile, 2018, « Les enjeux de la production du foncier urbain par les détenteurs de droits coutumiers dans les communes de Cocody et d'Abobo (District

d'Abidjan, Côte d'Ivoire) », in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n°4, pp 24- 36.

KOUAME Yao Lambert, 2017, *Dynamique spatiale et les politiques de développement urbain à Bouaké*. Thèse Unique de Doctorat en Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 454 p.

KOUAME Yao Prosper, 2010, *Développement urbain et prolifération des quartiers précaires à Abidjan : le cas du quartier Banco 1(commune d'Attécoubé)*, Diplôme d'Ingénieur des techniques en bâtiment et urbanisme, Institution national polytechnique Houphouët Boigny de Yamoussoukro,
<http://www.memoireonline.com/a/fr/cart/show> consulté le 7 Janvier 2019 à 10h30.

NAJEM Dhaher, 2011 « Production du sol urbain et vulnérabilité aux inondations : l'exemple de la cité Sidi Hcine Essijoumi en Tunisie », in *Confins*, 12 p.